



Bourses nommées du CRIMT : programme dédié

Quoi : Le CRIMT décerne annuellement quatre bourses d'excellence en l'honneur ou mémoire de grand.e.s bâtisseur.euse.s du champ des relations industrielles et du droit du travail au Québec et au Canada : madame Shirley Goldenberg, monsieur Roger Lecourt et feu messieurs Jacques Bélanger et Pierre Verge. Au total de tous les concours de l'année, les quatre étudiant.e.s dont les projets de maîtrise ou de doctorat se seront le plus distingués sur les thèmes couverts par chacune des bourses (voir encadré ci-dessous) se verront remettre un montant de **2 500 \$ CAN** chacun.e.

Il y a deux façons d'être considéré pour ces bourses :

- 1) d'une part, tous ceux et celles qui auront déposé une demande aux concours réguliers de bourses d'études ou de mobilité – volets stages ou terrain de recherche du printemps ou de l'automne de l'année en cours (les concours 2021 A ou B) seront automatiquement considérés aux fins de ces bourses. Aucune autre démarche n'est nécessaire dans ce cas ;
- 2) d'autre part, ceux et celles qui n'ont pas fait de demande aux concours du printemps ou de l'automne mais souhaitent être considéré.e.s pour l'une des bourses nommées peuvent le faire en soumettant une demande au présent programme. Cela inclut les candidat.e.s qui ne peuvent pas se présenter aux concours réguliers de bourses d'études ou de mobilité parce qu'ils ne remplissent plus toutes les conditions d'admissibilité. Les règles du programme dédié sont énumérées ci-dessous.

Quand : Une seule occasion par année, en même temps que le concours régulier de l'automne.

Qui : Il faut, pour être considéré :

- être inscrit.e à temps plein aux cycles supérieurs (d'une université canadienne dans le cas de la Bourse Shirley-Goldenberg, puis être inscrit.e à temps plein aux cycles supérieurs d'une université québécoise dans le cas des Bourses Roger-Lecourt, Jacques-Bélanger et Pierre-Verge ;
- étudier ou être en voie d'étudier (dans le cadre d'un premier trimestre d'études) sous la direction ou la codirection d'un.e cochercheur.euse membre du Projet de partenariat du CRIMT (veuillez consulter la liste des cochercheur.euse.s en pièce jointe ou au : <https://bit.ly/3jUx5gA>) ;
- chercher à contribuer, dans le cadre de votre mémoire ou de votre thèse, à la compréhension théorique ou empirique de l'expérimentation organisationnelle ou institutionnelle ;

Comment : Le dossier de candidature doit inclure les détails et documents suivants :

- une courte lettre de présentation, laquelle devra préciser la date de la première inscription au programme de maîtrise ou de doctorat, le nom du (co)directeur ou de la (co)directrice de recherche, un bref résumé du projet recherche (sous forme de résumé) et la ou les bourses postulées (voir l'encadré au bas afin de prendre connaissance des thèmes ou des domaines de recherche visés par chacune des bourses nommées).
- une description du projet de recherche (sur deux pages – bibliographie en sus – incluant un aperçu de la question de recherche, de l'approche théorique, des principales hypothèses de recherche et de la méthodologie), ainsi que de sa contribution attendue au Projet de partenariat du CRIMT. La capacité du ou de la candidat.e à lier son projet de recherche au Projet de partenariat du CRIMT est jugée essentielle et figurera en bonne place dans l'évaluation du Comité de financement étudiant. Les candidat.e.s sont invité.e.s à consulter le Projet de partenariat (en pièce jointe ou au :

<http://goo.gl/egtAfg>), de même que leur (co)directeur.trice de recherche afin de recueillir leurs idées ou leurs suggestions ;

- une lettre d'appui du (co)directeur ou de la (co)directrice de recherche, décrivant :
 1. le rôle de l'étudiant.e dans le Projet de partenariat du CRIMT ;
 2. la qualité de la candidature ;
 3. son engagement à encourager le ou la candidat.e à participer aux activités du CRIMT (voir le sens donné à « participer » sous la rubrique **Attentes et obligations**).
- un CV complet, comprenant l'adresse postale et l'adresse courriel ;
- des copies de tous les relevés de notes depuis la première admission à l'université, y incluant le plus récent. **REMARQUE IMPORTANTE RELATIVE À LA COVID-19 : En raison de la pandémie de COVID-19, les copies électroniques ou photographiques des relevés de notes sont à privilégier, sachant que nous ne pouvons pas aisément récupérer les originaux envoyés par la poste.**

Tous les détails et les documents demandés devront être **envoyés dans un seul fichier PDF** à Nicolas Roby (nicolas.robey@umontreal.ca), coordonnateur scientifique du CRIMT. La lettre de soutien peut être envoyée séparément, à la discrétion de votre directeur.trice de recherche (également par courriel, à nicolas.robey@umontreal.ca). **La date limite pour la soumission des candidatures est fixée au vendredi 10 décembre 2021.**

Critères d'évaluation

- La qualité du projet, sa contribution à la compréhension de l'expérimentation organisationnelle ou institutionnelle et son lien au Projet de partenariat ;
- L'excellence académique de l'étudiant.e.

Attentes et obligations

- Les étudiant.e.s qui se verront octroyer une bourse devront confirmer (par écrit) leur intention de participer aux activités du CRIMT (séminaires, tables rondes, classes de maître, conférences) ; idéalement en personne ou, lorsqu'impossible, sur leur ordinateur (sur YouTube Live, Teams ou par visioconférence). Les étudiant.e.s financé.e.s devront également participer à l'École doctorale du CRIMT, tenue habituellement à la fin octobre et qui est réservée aux étudiant.e.s au doctorat et au postdoctorat, ainsi qu'à la Journée doctorale du CRIMT, tenue habituellement à la mi-mai.

LES BOURSES NOMMÉES DU CRIMT

À compter de cette année, le CRIMT décernera annuellement quatre bourses d'excellence en l'honneur ou à la mémoire de grand.e.s bâtisseur.euse.s du champ des relations industrielles et du droit du travail au Québec et au Canada : madame Shirley Goldenberg et messieurs Roger Lecourt, Jacques Bélanger et Pierre Verge.

Shirley Goldenberg a été professeure titulaire à la Faculté de gestion de l'Université McGill. Première universitaire spécialiste des relations industrielles au Canada, Shirley Goldenberg a non seulement contribué à légitimer la place des femmes dans ce champ traditionnellement masculin, mais elle a œuvré – au travers un corpus de recherche marqué d'un profond souci de justice et de progrès social – à une meilleure compréhension théorique et pratique de l'évolution du travail et de l'emploi au Canada. Soulignons, à ce propos, ses recherches portant sur les relations industrielles dans le secteur public fédéral, le rôle des permanentes et des permanents syndicaux, la syndicalisation des professionnel.les et les femmes et le droit.

Roger Lecourt est un spécialiste des relations industrielles et du dialogue social reconnu nationalement et internationalement. Il contribue fréquemment aux activités du CRIMT et préside son Comité consultatif des partenaires du marché du travail. Ancien sous-ministre du Travail du Québec et expert-conseil du Bureau international du Travail (BIT) dans un grand nombre de pays, il a également été dirigeant syndical et médiateur/conciliateur. Son travail est l'exemple d'un engagement à construire une compréhension pratique du travail, de ses valeurs et de ses transformations.

Jacques Bélanger a été professeur titulaire au Département des relations industrielles de l'Université Laval et codirecteur et cofondateur du CRIMT. Dans la plus pure tradition empirique britannique, il a mis à l'épreuve une approche ethnographique rigoureuse et d'une très grande originalité afin de comprendre les stratégies des acteurs du monde du travail, convaincu qu'il était de la cohérence de leur raisonnement. Ses contributions à l'analyse, souvent comparative, des fondements du conflit et de la coopération, des formes de résistance et de consentement ouvrier et du fonctionnement des firmes multinationales continuent, à ce jour, d'inspirer des générations de jeunes chercheurs.

Pierre Verge a été professeur émérite à la Faculté de droit de l'Université Laval et cofondateur du CRIMT. Véritable humaniste, il a laissé en héritage une œuvre colossale et d'une grande rigueur, laquelle a contribué à la reconnaissance du droit du travail comme branche du droit dotée d'une certaine autonomie, tout en insistant sur sa portée universelle et fondamentale. Dans ses travaux pionniers et interdisciplinaires au sein du CRIMT, il s'est consacré à l'étude des transformations du droit, à travers, notamment, l'analyse de l'articulation de la pluralité des sources et des normes qui régissent le travail – toujours dans un effort de développer une doctrine cohérente, en phase avec les réalités du monde du travail.

La Bourse Shirley-Goldenberg est destinée aux étudiant.e.s inscrit.e.s à temps plein aux cycles supérieurs des **universités canadiennes**, puis les bourses Roger-Lecourt, Jacques-Bélanger et Pierre-Verge, à ceux et celles inscrit.e.s à temps plein aux cycles supérieurs des **universités québécoises**. Chaque bourse vise un thème ou domaine de recherche faisant écho à l'œuvre de ceux et celles en l'honneur desquels elles sont décernées. Ces thèmes ou domaines sont :

La Bourse Shirley-Goldenberg vise des projets portant sur des *évolutions majeures dans le domaine du travail et de l'emploi au Canada ou à l'étranger, avec une préférence pour ceux traitant de leurs implications sur le plan des politiques publiques.*

La bourse Roger-Lecourt, des projets portant sur *des évolutions majeures dans les rapports collectifs de travail, tant au Canada qu'à l'étranger, avec une préférence pour ceux traitant du renouveau syndical, de nouvelles formes de négociation et de représentation collectives et des politiques publiques qui les favorisent.*

La bourse Jacques-Bélanger, des projets s'intéressant à l'étude *des acteurs des entreprises multinationales ou de l'organisation du travail, avec une préférence pour ceux impliquant l'approche ethnographique ou un séjour de recherche à l'étranger.*

La bourse Pierre-Verge, des projets portant sur *l'autonomie collective, le droit international du travail ou l'articulation des sources du droit du travail, avec une préférence pour ceux intégrant les travaux issus des sciences sociales et humaines dans l'analyse de la régulation juridique du travail.*

Les quatre étudiant.e.s dont les projets de maîtrise ou de doctorat se seront le plus distingués sur les thèmes couverts par chacune des bourses se verront remettre – au total des concours aux *Fonds de bourses d'études* et de *Mobilité : volets Stages et Terrain de recherche* tenus durant l'année civile – un montant de **2 500 \$** chacun.e.